

**FICHE DE POSTE**  
**Infirmier(ère)-Préleveur de terrain - Projet EPI-COVID – Unité d'épidémiologie**  
**Contrat de courte durée (4 semaines)**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser de préférence par courrier électronique.

- Etablissement : <b>INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE</b>	
Unité	Unité d'épidémiologie
Adresse	23 avenue Pasteur - BP 6010 - 97306 CAYENNE Cedex

- Personnes à contacter	
Nom	Claude FLAMAND
Fonction	Responsable de l'unité d'épidémiologie
Adresse	23 avenue Pasteur - BP 6010 - 97306 CAYENNE Cedex
Téléphone	05 94 29 26 15
Télécopie	05 94 29 58 18
Courriel	cflamand@pasteur-cayenne.fr

- Identification du poste	
Métier	<b>Moniteur d'études</b>
Liaison Hiérarchique	Placé sous la responsabilité du responsable de l'unité d'épidémiologie
Liaisons Fonctionnelles	<p><u>En interne</u> : Laboratoire de virologie, principal collaborateur impliqué dans le projet EPI-COVID</p> <p><u>En externe</u> : Partenaires collaborateur extérieurs impliqués dans le projet EPI-COVID (Unité des maladies infectieuses et tropicales, ...)</p>
Présentation de la structure et de l'équipe	<p>L'Institut Pasteur est une fondation privée reconnue d'utilité publique. L'institut Pasteur de la Guyane, créé en 1940, fait partie du Réseau international des Instituts Pasteur. Ses activités sont centrées sur la recherche, la santé publique et l'enseignement.</p> <p>L'unité d'épidémiologie de l'Institut Pasteur développe différentes thématiques de recherche/santé publique appliquée à l'épidémiologie des maladies infectieuses, tropicales et émergentes. Les travaux menés s'articulent essentiellement autour des maladies transmissibles à caractère épidémique, en particulier les arboviroses et les maladies infectieuses émergentes. De façon spécifique, les projets menés visent à identifier les déterminants (climatiques, environnementaux, comportementaux, populationnels, ...) de la transmission et à modéliser la dynamique spatiotemporelle des virus sur le territoire de la Guyane. L'unité est composée de l'épidémiologiste responsable de l'unité, d'une doctorante en épidémiologie, de stagiaires universitaires accueillis régulièrement au sein de l'unité et de personnel recruté spécifiquement durant les phases importante d'enquête populationnelle (chargé d'étude scientifiques,</p>

	moniteurs d'étude, enquêteur/préleveur.
Période et Horaires de travail	Période de l'enquête (16 août – 12 septembre) Base 35 heures / sem. – du lundi au vendredi en général ; possibilités le week-end en fonction des disponibilités du candidat et des besoins de l'enquête.

- Activité	
Activités principales	<p>Les missions du moniteur d'études s'intégreront au projet EPI-COVID qui vise à estimer l'étude de la transmission de la COVID-19 en Guyane.</p> <p>Depuis décembre 2019, un nouveau coronavirus, SARS-CoV-2, a été identifié dans la ville de Wuhan en Chine. La maladie associée à ce nouveau coronavirus, se manifeste par une infection respiratoire aiguë, y compris une pneumonie. Au cours des mois qui ont suivi, le virus s'était propagé sur l'ensemble des continents en provoquant plusieurs centaines de milliers de cas confirmés et plusieurs dizaines de milliers de mort. Un an et demi plus tard, la pandémie est toujours d'actualité malgré d'importantes stratégies de lutte déployées par les autorités du monde entier et la disponibilité de vaccins efficaces, l'apparition de nouveaux variants du virus, entraînant la succession de plusieurs vagues épidémiques dans la plupart des pays touchés. Au 30 juin 2021, près de 200 millions de cas et de 4 millions de décès ont déjà été enregistrés à l'échelle mondiale. Jusqu'à présent, la notification des cas se concentre essentiellement sur les infections graves. Malgré tout, les estimations des risques associés à l'infection et de la létalité, tout comme l'évaluation des stratégies de prévention et de lutte se doivent de prendre en compte l'impact réel de la transmission du virus en intégrant par conséquent les formes mineures de maladie ainsi que les infections asymptomatiques, qui ne nécessitent pas de soins médicaux.</p> <p>En Guyane, deux enquêtes de séroprévalence ont déjà été réalisées dans la population et ont permis d'estimer que 15% de la population avait été infectée en juillet 2020, au moment du pic épidémique de la première vague et que 23% de la population avait été touchée à la fin de cette première vague. Depuis deux autres vagues sont apparues en Guyane. Une troisième étude de séroprévalence sera menée dans le cadre du projet afin d'évaluer, dans le contexte de la vaccination, l'immunité de la population Guyanaise à la fin de la 3<sup>ème</sup> vague épidémique.</p> <p>L'étude EPI-COVID-POP vise donc à évaluer l'étendue réelle de l'infection par le SARS-Cov-2 dans le département de la Guyane.</p> <p>L'infirmier (ère) -préleveur devra être déployé(e) sur le terrain, en binôme avec un enquêteur (trice) afin de réaliser des prélèvements sanguins dans le cadre de l'étude. De façon spécifique, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se repérer et s'orienter sur le terrain en identifiant les logements tirés au sort ;</li> <li>- contribuer à la prise de contact, à l'information des personnes cibles sur l'intérêt et les objectifs de l'enquête et la collecte d'informations ;</li> <li>- effectuer les prélèvements sanguins auprès des participants à l'étude et mettre en œuvre le protocole relatif à l'acheminement des tubes au laboratoire de virologie de l'Institut Pasteur de la Guyane;</li> <li>- valider la bonne compréhension des objectifs de l'étude avec les personnes enquêtées en respectant les règles de neutralité et le temps imparti pour chaque visite à domicile ;</li> </ul>
Risques professionnels liés à l'activité	Risques classiquement rencontrés lors des missions de terrain et risques liés à la présence dans un établissement hébergeant des laboratoires d'analyse biologiques ; Manipulation de produits biologiques, risques AES.
Mesures préventives prises face à ces risques	Respect du code de la route, des procédures institutionnelles et en cours dans le service en termes d'hygiène et de sécurité. Respect des bonnes pratiques professionnelles. Formation interne et/ou externe sur les risques professionnels.

	Formation interne spécifique à la réalisation des enquêtes EPI-COVID-POP. Assurance spécifique relative à l'étude conformément aux dispositions de l'article L1221-8-1 du Code de la Santé Publique.
--	--

### - Compétences requises

Savoir-faire requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude à l'investigation et à l'administration d'enquêtes ;</li> <li>- Rigueur scientifique</li> <li>- Compétences dans les outils informatiques basiques (utilisation d'une tablette numérique);</li> <li>- Bonne présentation générale ;</li> </ul>
Connaissances Associées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques d'enquêtes</li> <li>- La maîtrise d'au moins une 2<sup>ème</sup> langue parlée en Guyane serait un atout (créole, langues bushikondé ou amérindiennes, portugais, chinois, espagnol, anglais)</li> <li>- La connaissance de la Guyane et de ses populations serait un plus.</li> </ul>

### - Qualités requises

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens de l'organisation et des responsabilités ;</li> <li>- Aptitude au travail d'équipe et au partenariat ;</li> <li>- Sens du relationnel ;</li> <li>- Dynamisme, maîtrise de soi, persévérance ;</li> <li>- Minutie et précision</li> <li>- Capacité d'adaptation à la diversité des milieux enquêtés ;</li> </ul>
---

### - Pré-requis

<ul style="list-style-type: none"> <li>- D.E infirmier</li> <li>- Certificat de capacité de prélèvement.</li> </ul>
---

### - Expérience conseillée

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience précédente et réussie en LBM polyvalent préférable.</li> <li>- Expérience dans le domaine de l'investigation souhaitable.</li> </ul>
--

### - Informations complémentaires

<p>La période de l'enquête est prévue du 16 août au 12 septembre (possibilité de faire une période plus courte en fonction des disponibilités du candidat) ;</p> <p>Véhicule professionnel mis à disposition du binôme d'enquête sur le littoral ;</p> <p>Billet d'avions et frais de déplacements payés pour les déplacements dans les communes isolées ;</p> <p>Possibilité de recruter des infirmier (s) libéraux sous certaines conditions.</p>
---

### - Rémunération

Rémunération brute	<p>Echelle 5 – Echelons 1 à 18 – Indices 362 à 779 (selon expérience et ancienneté) ;</p> <p>Rémunération indiciaire brute mensuelle obtenue en multipliant l'indice par la valeur du point d'indice de 5,08€ au 01/02/2017.</p>
--------------------	--

Dernière mise à jour de la fiche : 30/06/2021